



COMPTE - RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 12 Novembre 2019 à 20 h30

Présents : Mmes Marie-France CURTAUD, Nathalie GIOVANNACCI, Nathalie MAILLARD et Carole RAVAL.
MM Francis DEVILLIERS, Alexandre FAUGE, Christian FAUGES et Alexandre VEUILLET.

Absents et excusés : Virginie DALLA-COSTA pouvoir à Carole RAVAL
René BELLEMIN pouvoir à Jean-Paul PERRIAT

Secrétaire de séance : Carole RAVAL

ORDRE DU JOUR :

● **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 1^e Octobre 2019.**

Approbation du compte-rendu à l'unanimité des membres du conseil présents.

● **PC 07318419N1005 déposé par M. THEBAULT ET Mme RAFFIN, construction d'une maison individuelle, lot. « Au bois doré », lieu-dit Breton**

Aucune remarque du conseil.

● **Permis modificatif PC 07318418N1020-M01 déposée par BERGER SABBATEL Dominique (modification façades, création d'un abri ouvert, construction d'un mur de soutènement).**

Aucune remarque du conseil.

● **Projet restructuration services des Finances Publiques**

Le maire rappelle le projet de réorganisation des Services des Finances Publiques engagé par la DDFIP (Direction Départementale des Finances Publiques) de la Savoie.

Cette réforme aboutit :

- aux fermetures des trois trésoreries de l'Avant-Pays savoyard ;
- à la dissociation des fonctions de gestion financière et de conseil auprès des collectivités locales ;
- à la mise en place d'un accueil de proximité pour les usagers à l'intérieur d'une Maison France Services ;
- la délocalisation de la fonction de gestion comptable dans la ville d'Aix les Bains au détriment de notre territoire rural, où les relations privilégiées entre élus et percepteurs seront noyées et déshumanisées.

Si le conseil est conscient que des évolutions sont nécessaires pour s'adapter aux nouvelles technologies, procédures, comportements... Il estime qu'une trésorerie sur le territoire de l'APS peut répondre à ces évolutions, tout en maintenant un service de qualité, de proximité pour les particuliers, les entreprises, les collectivités. A un moment où ceux qui ont voulu faire grossir à tout prix les intercommunalités, Régions, sont obligés d'admettre que les bénéfices réels sont très loin de ceux attendus, le Conseil Municipal espère que l'intérêt de maintenir des services de proximité et reconnu comme une nécessité pour la démocratie. Il est là aussi question des agents des trésoreries, pour qui une réorganisation locale serait beaucoup plus motivante et valorisante.

Pour toutes ces raisons, le Conseil Municipal refuse le projet de réorganisation des Services des Finances Publiques et demande une véritable concertation sur le fond allant dans le sens d'un regroupement des services actuels au niveau de l'Avant-Pays savoyard. Cette lettre sera envoyée à la DDFIP.

• **Délibération : renouvellement du contrat d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à l'accroissement temporaire d'activité.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, renouvelle pour une période de 6 mois allant du 14/11/2019 au 13/05/2020, le contrat de l'adjoint administratif à temps non complet.

• **Acquisition terrain impasse Barbolion d'en Haut.**

Le Maire expose au Conseil Municipal que le chemin Barbolion d'en Haut est privé. Il appartient à 2 propriétaires : Marsat Jacques, parcelle A2738 et consorts Bresson, parcelle A2808.

M. Marsat propose de céder à la commune sa parcelle située en amont du chemin privé Barbolion d'en haut. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré charge le maire de contacter les consorts Bresson afin de négocier l'acquisition de la parcelle A2808, dans le but que la totalité du chemin Barbolion d'en Haut devienne communal. Le maire rappelle que des négociations ont été engagées en 2002 et sont restées sans suite.



• **Questions diverses :**

▪ Manifestations à venir :

Repas des Aînés : dimanche 08 décembre 2019

Noël des enfants : samedi 14 décembre 2019.

Vœux du Maire : dimanche 12 janvier 2020 à 10h45.

Fin de la réunion à 22h20.

Le Maire,
Alexandra FAUGE.

The official seal of the Mayor of Nances, Savoie, is circular and contains the text 'MAIRIE D'NANCES' and 'SAVOIE'. A signature is written over the seal.